

Les élections allemandes et les femmes : les femmes au Reichstag

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **20 (1932)**

Heft 384

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-260770>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Nous restons méfiantes à l'égard des mesures qui tendent à humaniser la guerre. Si nous les soutenons cependant, c'est que nous reconnaissons que ces mesures, pour autant qu'elles sont vraiment prises sérieusement, conduiront nécessairement, par leur absurdité même, à l'abolition de la guerre.

Notre but final est le désarmement total. La Conférence du Désarmement doit faire le premier pas dans cette direction, aussi faut-il la soutenir, afin que ses efforts atteignent le maximum d'efficacité. L'Association suisse pour le Suffrage féminin proteste donc contre le vote de crédits pour l'achat de masques contre les gaz, ce vote constituant un acte de méfiance à l'égard du travail entrepris par la Conférence du Désarmement. Nous demandons à l'opinion publique de la Suisse de se joindre à nous pour protester, afin que la Conférence sache qu'elle est soutenue dans ses efforts et que nous voulons l'aider de notre mieux. C'est pourquoi nous en appelons aux femmes, aux mères, et leur rappelons que leur rôle est de créer la vie et non de la détruire. Puisse l'heure présente trouver la femme suisse prête à faire son devoir, tout son devoir.

(Décision prise par l'Assemblée des délégués de l'Association suisse pour le Suffrage féminin réunie à Interlaken les 25 et 26 juin dernier.)

Une alerte

Discutant une révision du règlement communal, le Conseil communal de Lausanne, dans sa séance du 23 juin, allait voter un article 2 spécifiant que les femmes pouvaient être engagées dans le personnel administratif, lorsqu'un élu socialiste émit la prétention de spécifier cet engagement ne pouvait qu'être exceptionnel. A la séance suivante, le 5 juillet, après l'audition d'orateurs suédoises (ces femmes ne doivent pas entrer en concurrence avec l'homme dans les carrières administratives... l'homme doit faire face à des obligations sociales que ne connaît pas la femme... etc.), le Conseil communal vota la disposition proposée par l'autorité exécutive en se remettant à sa sagesse pour que des abus ne se produisent pas.

Et dire qu'il y a encore des gens qui se demandent pourquoi nous réclamons le droit de vote, et qui n'ont pas encore compris que la liberté du travail féminin n'existe pas encore en Suisse.

S. B.

Des femmes juges à Genève ?

Est-ce pour tenter de racheter son vote lamentable du 25 juin dernier ? Le Grand Conseil genevois a fait montre d'un tout petit brin, oh ! tout petit, de féminisme.

Il s'est agi, en session extraordinaire de juillet, de la Chambre pénale de l'enfance en voie de réorganisation, comme nous l'avons déjà indiqué, et pour laquelle avait été prévu un système de trois juges en collège, dont l'un en tout cas, sur la proposition de M. Albaret, devait être une femme. Mais après avoir voté cette disposition, le Grand Conseil s'est aperçu

qu'il avait marché plus vite que les violons, attendu que, pour être juge à Genève, il faut jouir de ses droits politiques. Alors...

Alors, direz-vous, le plus logique aurait été de voter le projet Albaret au lieu de l'enterrer, ce qui aurait constitué évidemment la solution toute naturelle ! Nous sommes d'accord. Mais n'attendez pas de la logique d'un Parlement, et le nôtre, après avoir constaté qu'il s'était enfoncé, a été saisi dans une de ses dernières séances d'une proposition de la Commission de faire machine en arrière en supprimant purement et simplement l'admission des femmes aux fonctions de juge de l'enfance. A quoi M. Albaret a promptement riposté en demandant, au contraire, que toute la question soit remise au Conseil d'Etat pour étude ; et ici nous avons eu l'agréable surprise d'entendre des paroles féministes dans la bouche du Président du Conseil d'Etat, M. F. Martin, qui a notamment déclaré que la présence d'une femme au tribunal de l'enfance semblait absolument nécessaire, il fallait chercher le moyen d'en permettre l'accès. Si bien que M. Balmer ayant insisté dans le même sens, le renvoi de la question pour examen au Conseil d'Etat a été voté à une forte majorité.

Tant mieux, tant mieux. Mais pourquoi dire non un jour et oui huit jours plus tard ? Pourquoi croire qu'une femme sera incapable de voter, mais capable de juger ?... Qui nous expliquera ce que cache ce mystère ?...

E. Gb.

Le vote des femmes et le Sénat français

Ainsi que nous l'avions fait prévoir dans notre dernier numéro, paru avant l'interruption des vacances, le Sénat français a « ajourné » la discussion enfin commencée sur le vote des femmes, prétextant que certains sénateurs étant soumis à une réélection en automne, il était préférable d'attendre ce moment pour prendre une décision définitive. Ce n'est donc pas d'une défaite qu'il faut parler, mais d'un attermolement de plus, et la situation de nos amies suffragistes d'outre-Jura est entièrement différente de celle des suffragistes genevoises, qui n'ont plus rien à attendre de leur petit Parlement, puisque, là, c'est un ajournement définitif qui a été voté, équivalant ainsi à un enterrement.

Si la situation est différente, l'entrain au travail est le même, et les Associations suffragistes françaises font dès maintenant appel au concours de tous leurs membres pour organiser sitôt que possible une intense campagne de propagande. Dans les départements où les sénateurs doivent être réélus d'abord, afin de pouvoir peser indirectement sur les élections ; dans tout le pays ensuite, pour montrer de façon aveuglante de clarté que les femmes françaises veulent voter. Comme il paraît douteux que la question revienne devant le Sénat avant janvier ou février prochain, il y a de la marge pour une belle activité.

Nous avions également dans notre dernier numéro avant les vacances indiqué rapidement les arguments essentiels des orateurs qui avaient pris la parole pour ou contre notre cause. Aujourd'hui, après les six semaines écoulées, une analyse des débats qui ont précédé cette décision d'ajournement n'aurait plus qu'un intérêt rétrospectif,

mais nous voudrions cependant engager vivement toutes nos propagandistes suffragistes à lire les citations et les extraits des discours de MM. Duplantier, Héry et Marraud, que publie notre confrère *La Française*, ceci pour se rendre compte à quel point les arguments avancés contre notre revendication sont éternellement les vieux clichés sans fondement, sans valeur, sans réflexion, que l'on a entendus partout un nombre incalculable de fois, et qui n'ont pourtant pas empêché les femmes de 25 pays de finir par avoir gain de cause. Une opposition qui ne peut s'appuyer que sur de pareils prétextes et de pareilles inexactitudes de faits (pour ne pas dire plus) nous sert plus qu'elle ne nous nuit, et c'est ce qu'a senti un auditeur au Sénat de l'ineffable et pornographique M. Duplantier, qui, après son discours, a tout simplement demandé à une des suffragistes présentes : « Combien le payez-vous pour qu'il parle de la sorte ? » !!!

J. GUEYBAUD.

Le travail des femmes mariées aux Etats-Unis

D'après les *Informations sociales* du B.I.T., le recensement de 1930 aux Etats-Unis indique que la proportion des femmes mariées exerçant un métier rétribué a diminué dans 3 Etats sur 44, alors que, dans les 41 autres Etats, elle a augmenté à peine de 1 %.

Il se serait intéressant de savoir à quelles causes peuvent être attribuées ces fluctuations qui se sont produites depuis dix ans.

Un centre féministe international à Genève

Comme toutes les années précédentes, l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes ouvrira à Genève, au moment de l'Assemblée plénière ordinaire de la Société des Nations, un Bureau temporaire sur lequel on nous prie d'attirer tout spécialement l'attention de nos lectrices. En effet, toutes celles qui se rendent dans cette ville, soit au cours d'un voyage, soit, et c'est surtout le cas, pour participer à la vie internationale intense de cette période, sont toujours heureuses de connaître un local où peuvent se rencontrer des féministes de tous pays, où on leur fournit des adresses, des renseignements, des cartes d'entrée à l'Assemblée, où sont organisées des réceptions familiales et des causeries sur les problèmes d'actualité féministe qui se posent au travers du monde. Le succès toujours grandissant de ce Bureau temporaire de l'Alliance est d'ailleurs la meilleure preuve qu'il correspond à un réel besoin.

Cette année, c'est dans les locaux du Club International, 4, rue de Monthoux, qu'il a élu domicile, et le fait d'avoir ainsi pris ses quartiers dans un centre actif de vie internationale, et tout près du Secrétariat de la S.d.N. et du bâtiment de la Conférence du Désarmement, est un nouveau gage de succès pour lui. Il sera ouvert toutes les après-midi de 3 heures à 7 heures, mais en dehors de ces heures d'ouverture, il sera toujours possible d'obtenir du Club des renseignements pressés. Comme d'habitude, ce Bureau fonc-



Cliché Mouvement Féministe

Une de celles qui voteront avant nous :

M^{lle} Pantik Devakhul (Siam)

Même au Siam... et pas chez nous

D'après un de nos confrères féministes anglais, *The Vote*, la nouvelle Constitution du royaume de Siam, qu'a signée la semaine dernière le roi Prajadhipok, contiendrait une disposition reconnaissant aux femmes le droit de vote.

A comparer avec la Constitution de la République Française (*Liberté, Egalité, Fraternité*) et avec celle de la République et Canton de Genève (*Post Tenebras Lux*).

tionnera toute une semaine avant l'ouverture de l'Assemblée, soit dès le 15 septembre, puisque l'ouverture de l'Assemblée a été retardée au 26 septembre.

Vu cette date plus lointaine que de coutume, il ne nous est pas encore possible de donner déjà ici les noms des membres du Comité de l'Alliance qui se trouveront à Genève à cette date ; mais la présence de la Présidente, Mrs. Corbett Ashby, de la vice-Présidente, Mme Malaterre-Sallier, et de la Secrétaire, M^{lle} Gourd, étant déjà assurée, on peut promettre ainsi une belle activité pour la saison féministe internationale de 1932.

Les élections allemandes et les femmes

Les femmes au Reichstag

Malgré l'augmentation du nombre des membres du Reichstag, la proportion des femmes députées a diminué, ce qui n'étonnera personne qui sait combien antiféministe est le parti national-socialiste (hitlérien) allemand.

Alors que l'ancien Reichstag comptait 39 femmes députées, le nouveau n'en a plus que 36, soit 15 socialistes, 10 communistes, 6 du parti du Centre, 3 du parti national-alle-



Un peu d'histoire

Les femmes pendant la Révolution (*)

Jeanne Bouvier, bien connue dans les milieux féministes parisiens, membre du Conseil du Travail, vient de faire paraître un livre très sérieux et fortement documenté sur l'action politique, sociale, économique et militaire des femmes de la Révolution française, ainsi que sur leur courage devant l'échafaud. Le même auteur, qu'intéresse évidemment avant tout la femme travailleuse, a publié antérieurement des ouvrages sur La lingère et les lingères (chez Doin, éditeur), et l'histoire des dames employées dans les postes, télégraphes et téléphones, de 1714 à 1929 (Les Presses universitaires de France.)

(Note de l'auteur.)

... Ici encore, c'est principalement des femmes du peuple que Jeanne Bouvier nous entretient, de ces humbles travailleuses que la grande histoire ignore, et dont peu d'auteurs ont célébré

l'endurance, le dévouement et l'abnégation dans une époque affreusement tourmentée, au sein d'une infinie détresse. C'est à Grenoble que se manifestèrent les premiers mouvements révolutionnaires, et que les femmes furent à la tête de cette glorieuse épopée, car c'est là que la Révolution fait ses débuts en 1788. Le Parlement de Grenoble étant en conflit avec l'autorité royale, est frappé d'une sentence d'exil. La population, soulevée de colère, décide d'empêcher les parlementaires d'obéir à l'ordre du roi ; les femmes du peuple s'ébranlent avec une promptitude extrême, se précipitent sur les attelages des parlementaires déjà prêts à prendre la route de l'exil, dételent les chevaux, déchargent les malles, coupent même les harnais, s'arment de bâtons, courent aux portes de la ville, envoient promener la garde militaire, s'installent à sa place et empochent les clefs de la ville. Un sergent d'une compagnie du Royal-Marine se permet une mine provocante et est gifflé par une grenobloise devant sa troupe. Ce sergent s'appela Bernardotte et se coiffa plus tard de la couronne de Suède !

Dans tout le Dauphiné, qui rapidement entre en ébullition, les femmes jouent un rôle de premier plan. Non contentes de soutenir les hommes, elles s'organisent en une assemblée féminine, et, dès janvier 1788, envoient une adresse au roi, où elles disent entre autres : « Nous ne saurions nous résoudre à donner le jour à des enfants destinés à vivre dans une patrie qui ne serait pas libre. » Les Bretonnes suivent l'exemple des Dauphinoises. Le Parlement de Rennes s'étant révolté contre l'autorité royale, les femmes du peuple quittent leur logis,

improvisent leur armement et se jettent courageusement dans la mêlée. Lors de la prise de la Bastille, les femmes étaient nombreuses parmi les révolutionnaires. Au début de l'hiver qui suivit, le peuple vivait dans l'angoisse, le pain était de plus en plus rare et cher, et la mauvaise saison s'annonçait rigoureuse. Le 6 octobre 1789, dès la pointe du jour, une jeune fille, marchande aux Halles, Reine-Louise Audu, provoque le rassemblement d'une troupe de femmes, s'empare d'un tambour et parcourt la ville en battant la générale et en criant contre la rareté et la cherté du pain. Ces femmes se sont armées de tout ce qui leur est tombé sous la main et prennent la route de Versailles pour y voir le roi. On sait le reste : le retour à Paris de la famille royale, cédant aux menaces de la cohorte féminine. « Les hommes ont fait le 14 juillet, a écrit Michelet, les femmes le 6 octobre. Les hommes ont pris la Bastille royale, et les femmes ont pris la royauté elle-même, l'ont mise aux mains de Paris, c'est-à-dire de la Révolution. »

Un fait nouveau dans l'histoire des peuples, c'est le nombre considérable d'adresses, de pétitions et de protestations envoyées au roi, aux parlements et aux autorités par des femmes françaises de toutes les classes de la société. Il existe à la Bibliothèque nationale une importante collection de ces pétitions féminines, et chez Marie-Louise Bouglé, dans sa précieuse bibliothèque féministe, nous avons vu de cette époque des pièces rares. Jeanne Bouvier donne le texte à peu près complet de certaines lettres, de la pétition des femmes du Tiers-Etat, par exemple, où se lisent ces lignes intéressantes, miroir de la vie des Françaises du peuple vers 1789 :

« Les femmes du Tiers-Etat naissant presque toutes sans fortune, leur éducation est très négligée ou très vicieuse ; elle consiste à les envoyer à l'école chez un maître qui, lui-même, ne sait pas le premier mot de la langue qu'il enseigne. Elles continuent d'y aller jusqu'à ce qu'elles sachent lire l'office de la messe en français et les vêpres en latin. Les premiers devoirs de la religion remplis, on leur apprend à travailler ; parvenues à l'âge de quinze ou seize ans, elles peuvent gagner cinq ou six sous par jour... Avec les difficultés de subsister aujourd'hui, des milliers d'entre elles sont forcées de se mettre à l'encan ; les hommes trouvent plus commode de les acheter pour un temps que de les conquérir pour toujours... »

Les jeunes filles les plus intelligentes, qui arrivaient, à force d'application, à savoir un peu de tout sans avoir rien appris, entraient en service ou au couvent. « S'il y a une multiplicité de divorces en ce printemps 1789, c'est que l'éducation que reçoivent alors les femmes de la classe aisée est consacrée presque tout entière à faire d'elles ce qu'on nomme des femmes aimables en leur inculquant l'art et les moyens de plaire, sans aucune notion des soins sérieux, des devoirs importants, des occupations multiples, de la décence sévère qui deviennent les obligations d'une épouse et d'une mère de famille. (Lettre d'une citoyenne à son amie sur les avantages que procure à la nation le patriotisme des dames.)

Les Etats-Généraux sont convoqués à Versailles pour le 5 mai 1789. Immédiatement surgit une « protestation des dames françaises » contre ces Etats qui se disent généraux et n'englobent que des hommes, contre la prétention des dé-

JEANNE BOUVIER : *Les Femmes pendant la Révolution*. Editions Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris. Prix : 15 fr. franc.

mand, 1 du parti populaire et 1 du parti populaire bavarois. En voici d'ailleurs la liste:

Parti national allemand: Paula MULLER-OTFRIED, présidente de la Ligue féminine évangélique; Annagrete LEHMAN; Magdalena VON TILLING.

Parti populaire allemand: Dr. Elsa MATZ, directrice d'école, déléguée supplémentaire allemande au Comité de Protection de l'Enfance de la S.d.N.

Centre: Christine TEUSCHER, institutrice; Dr. Helene WEBER, conseillère au Ministère de la Prévoyance sociale; Else PERENBOON; Elisabeth ZILKEN, expert au Comité de Protection de l'Enfance de la S.d.N.; Helene DRISEN; LARRIGA; Clara SIEBERT (les deux dernières sont nouvelles au Parlement).

Parti populaire bavarois: Th. LANGE-BRUMAN, déléguée suppléante à l'Assemblée de la S.d.N.

Parti social-démocratique: Clara BOHM-SCHUCH; Maria ANSORGE; Anna NEMITZ; Mathilde WURM, écrivain; Luis SCHROEDER; Adele SCHREIBER-KRIEGER, vice-présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage; Bertha SCHULZ; Lore AGNES; TONI PELULF, institutrice; TONI SENDER; Johanna REITZE; Marg. STARMANN-HUNGER; Anna ZAMMERT.

Parti communiste: Clara ZETKIN; Helene OVERLACH, employée; Hanna Himmler, employée; Elise AUGUSTAT, paysanne; Maria REESE, institutrice; Maria AHLERS, ouvrière; Olga KORNER, cuisinière; Lotte ZINKE, ménagère; Luise ULRICH; Johanna SANDTER; Helene FLEISCHER; Franziska KESSEL (les 4 dernières sont nouvelles au Parlement).

Il en est plusieurs parmi ces femmes qui appartiennent à notre mouvement, notamment Dr. Elsa Matz, et Adele Schreiber-Krieger, que nous sommes heureuses de voir siéger à nouveau au Reichstag. En revanche, nous y déplorons l'absence de deux de nos meilleures féministes, Dr. Elis. Luders et Dr. Gertrud Bäumer, membres de l'ancien Parti démocratique allemand, et qui ne se sont pas présentées aux élections de cette année. Ajoutons enfin que la vieille combattante Clara Zetkin se trouvant être la doyenne d'âge du Reichstag, c'est vraisemblablement à elle qu'incombera la tâche point facile d'ouvrir cette législature de ce Reichstag où dominent les « nazis ».

Nationalité de la femme mariée

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié comment, en septembre dernier, l'Assemblée de la S.d.N. avait décidé de remettre à l'examen de tous les gouvernements le rapport présenté sur cette importante question par le Comité des organisations féminines internationales, ainsi que toute la documentation s'y rapportant, et les avait priés de faire connaître leurs observations à ce sujet avant le 1^{er} juillet 1932.

La publication de ces réponses vient d'être faite par les soins de la S.d.N. et constitue un document intéressant¹, bien que fort peu favorable aux opinions féministes. En effet, sur 18 gouvernements qui ont fait parvenir leurs observations au Secrétariat (notons ici que la Suisse n'a pas envoyé de réponse),

¹ Document A. 15, 1932, V.

putés de se présenter comme les porteurs des volontés de toute la nation, et finalement, contre le refus de recourir aux bons offices des femmes de France. Dans ces protestations féminines, les phrases ampoulées de l'époque sont presque intolérables, mais les réclamations elles-mêmes peuvent se formuler toutes pareilles en notre an de grâce 1932, que ce soit en France ou en Suisse... et c'est tant pis pour les responsables! Voici un passage d'une *Requête des dames à l'Assemblée nationale de 1789*, où éclate la naïve appréciation des mérites féminins: « Français, vous avez décrété la juste égalité des droits... et vous en privez injustement la plus douce et la plus intéressante moitié d'entre vous! Vous avez rompu le frein fatal qui captivait la pensée du sage et lui ôtait la faculté d'éclairer ses semblables... et nous, hélas! nous nous voyons réduites à l'humiliant passage de recevoir éternellement des leçons de vous, sans avoir la consolation de pouvoir vous en donner à notre tour! Tandis que vous ouvrez toutes les bouches, que vous déliez toutes les langues, vous nous forcez, nous, pour qui c'est une si antique habitude de parler, vous nous forcez à garder un triste et honteux silence... »

(A suivre.)

V. DELACHAUX.

Petits poèmes valaisans

Les Mélézes

Leur dentelle est si fine: elle brode le ciel — car nous sommes couchés sous l'ombrière léger — Et les fleurs alentour ont un parfum de miel.

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

Around de la Conférence du Désarmement

Une requête de membres d'organisations internationales et nationales à Genève.

N.D.L.R. — Nous publions ci-après, à la demande du Comité des Organisations féminines pour le Désarmement, le texte de la « Requête » qu'on a adressée, le 16 juillet dernier, aux délégués nationaux à la Conférence du Désarmement et à la grande presse internationale. Les membres des principales organisations internationales représentées à Genève. Cette requête envoyée d'urgence résume en quelque sorte le programme minimum absolu de désarmement envisagé par les signataires; et bien que, malheureusement, la Conférence soit restée fort en arrière de ce programme dans sa résolution finale, il importe que celui-ci soit largement connu du public en général et du public féminin en particulier.

Nous, les soussignés, représentant à Genève diverses organisations pendant la Conférence du Désarmement, nous permettons de vous soumettre à ce moment critique l'expression suivante de notre profonde conviction concernant le projet de résolution de la Conférence. Nous vous présentons ces observations, non pas au nom de nos organisations respectives — que nous n'avons pas eu le temps de consulter — mais comme le point de vue unanime d'un groupe d'individus qui est tout spécialement en contact avec l'opinion publique concernant la question du désarmement, et qui a suivi la Conférence avec la plus grande attention depuis le début.

Nous vous rappelons respectueusement que les résolutions qui continuent, après tant de mois, à inonder la Conférence donnent une indication de la profonde impatience et de l'anxiété avec lesquelles le grand public du monde entier suit vos délibérations. S'il n'est pas donné satisfaction au désir d'une réduction importante des armements et d'allègement du fardeau immense des dépenses improductives, une déstabilisation s'en suivra qui peut avoir les plus graves conséquences.

PUBLICITÉ. Nous insistons sur les points suivants:

1. que la résolution qui sera adoptée par la Con-

férence incorpore un nombre de décisions se rapportant aux questions les plus importantes, de sorte que des résultats précis et définis soient le fruit des longs travaux de la Conférence avant qu'elle ne s'ajourne;

2. qu'il y ait une discussion publique adéquate de ces questions avant que la résolution n'ait pris une forme définitive;

3. que si le travail de la Conférence est renvoyé au Bureau pendant l'ajournement, les sessions de celui-ci soient en général publiques.

ÉGALITÉ. Nous sommes également convaincus que l'acceptation du principe de l'égalité juridique en ce moment est d'une importance décisive.

RÉDUCTION. Finalement nous insistons, au nom de ce public que nous représentons, pour qu'une réduction importante soit décidée à ce stade-ci de la Conférence.

La proposition du Président Hoover devrait être acceptée au moins dans une large mesure; nous sommes d'avis que quand le chef responsable d'une grande puissance a proposé une réduction de presque un tiers des armements du monde et que cette proposition a été appuyée par beaucoup d'autres délégations, les peuples du monde ne se contenteront pas de moins.

Nous sommes heureux d'observer qu'entre autres les propositions suivantes, auxquelles le Président Hoover donne son appui, figurent également dans le projet de résolution proposé par les huit Etats dits secondaires:

AVIATION. Nous sommes convaincus que la seule solution adéquate du problème du désarmement aérien est l'abolition totale de l'aviation militaire et navale. Reconnaissons toutefois qu'un accord général est peu probable en ce moment, nous serions heureux de saluer comme un pas dans la bonne direction la proposition appuyée avec vigueur de l'abolition absolue de tout bombardement aérien. Toutefois nous considérons comme essentiel que le nombre des avions militaires qui pourront encore exister soit strictement limité et que leur poids maximum à vide soit réduit à un très bas niveau, par exemple à moins de

deux tonnes. Nous considérons complètement irréalisables les propositions de limiter les régions qu'il serait permis de bombarder et nous attirons l'attention sur le fait que cette permission implique le maintien du matériel et l'entraînement en vue du bombardement aérien.

GUERRE CHIMIQUE. Nous insistons pour que la prohibition de la guerre chimique, sur laquelle il y a un accord général, soit interprétée et appliquée de façon à inclure l'abolition totale de tous les services se rapportant à la guerre chimique. Nous sommes convaincus que cette prohibition doit inclure la préparation et l'entraînement contre une attaque hypothétique.

CHARS D'ASSAUT. Nous appuyons cordialement la proposition du Président Hoover d'abolir tous les chars d'assaut.

Ernest BOVET, *Président de l'Association suisse pour la S.d.N.*; K. D. COURTNEY, *Président du Groupe britannique pour le Désarmement à Genève*; Malcom DAVIS, *Représentant à Genève de l'Association pour la S.d.N. des Etats-Unis*; Mary A. DINGMAN, *Présidente du Comité pour le Désarmement des Organisations féminines internationales*; A. H. ENFIELD, *Secrétaire de la Ligue Internationale des Femmes coopératrices*; W. Arnold FOSTER, *Conseil national britannique pour la paix*; W. KOTCHING, *Secrétaire général de l'Entrée universitaire internationale*; Dame Adelaide LIVINGSTONE, *Représentante en Europe de la Fédération américaine des Clubs féminins*; Laura PUFFER MORGAN, *Présidente du Conseil des Organisations américaines à Genève*; Gilbert MURRAY, *Président du Comité Exécutif de la Ligue britannique des Associations pour la S.d.N.*; Bertram PICKARD, *Président du Comité de Désarmement des Organisations internationales chrétiennes*; Lothian SMALL, *Secrétaire général adjoint de l'Union Internationale des Associations pour la S.d.N.*; J. DE WATTEVILLE, *Secrétaire général de la Conférence Internationale des Associations de Mutilés et d'Anciens Combattants (C.I.A.M.A.C.)*.

trois seulement envisagent la possibilité de réviser les articles de la Convention de La Haye dont le Comité féminin demande l'abrogation: la Suède, la Tchécoslovaquie et la Norvège (cette dernière, bien qu'ayant déjà ratifié cette Convention, se déclare prête à un nouvel examen). D'autres, comme l'Allemagne, annoncent leur sympathie pour le mouvement féministe en cette matière, mais estiment le moment inopportun pour une révision, à laquelle d'autres encore se refusent absolument en s'opposant catégoriquement au point de vue féministe, tels la Roumanie, le Japon, le Siam, etc. Enfin, la Grande-Bretagne et l'Australie sont déjà en voie de préparer la ratification de la Convention, qui, lorsqu'elle sera ratifiée par 10 Etats, entrera en vigueur.

Le Comité des organisations féminines internationales s'est réuni à Genève, au Secrétariat de la S.d.N., du 10 au 15 août, tant pour prendre connaissance des réponses gouvernementales que pour préparer ses propres observations, que l'Assemblée de 1931 lui avait également demandé de formuler. Après des discussions très longues et très animées,

Leurs troncs rugueux, musclés, ont des torsos étranges, des poses de géants craquelés et massifs. Les bouquets de lichens aux corolles oranges dorées les troncs rugueux et les torsos étranges qui se courbent, s'étirent en élégantes branches... Près du sentier se penche un crucifix naïf, le frère aussi des mélèzes pensifs. Et le vieux Christ respire au passage du vent l'encens bercé dans l'air par les rameaux vivants, l'encens offert, si frais, par les rameaux en franges!

Les Foins

Devant tous les chalets on entendra dès l'aube frapper sur la lame des faux. Les foinçons ont commencé et la journée est chaude. Tapotez, marteaux, sur les faux. Il en faut à Saas, il en faut! L'acier taille à grands coups dans l'herbe mauve aux écharpes de marguerites, [et rouille] La faux avance, vite, vite. Fleurs aux mille couleurs, que la mort vous soit [douce!]

Les femmes aux fichus écarlates et fleuris S'affairaient dans les prés où le foin s'effiloche; et les hottes, pareilles à des énormes cloches s'empressent de ce foin capiteux, rude et gris.

Le long de toutes les ruelles on voit monter les fardeaux lourds qui grimpent aux massives échelles. Ils s'engouffrent comme en un four dans les granges à la gueule ouverte. Les mazots sont noir de velours.

la décision a été prise de présenter deux rapports simultanés: l'un, signé par quatre sur huit de ces organisations, qui réaffirme surtout les idées et les revendications déjà énoncées dans le rapport de l'an dernier; et l'autre, d'inspiration plus juridique, qui s'attache surtout à répondre aux principales objections formulées contre ce rapport, en démontrant combien d'entre elles ont déjà trouvé leurs réponses, soit dans la pratique actuelle des législations existantes¹, soit même dans des études juridiques ou des déclarations faites à l'occasion de la Conférence de Codification de Droit international de La Haye en 1930. Ce

¹ Une des objections les plus fréquemment formulées contre la revendication féministe du droit de la femme à sa nationalité indépendante, objection toute sentimentale d'ailleurs, est que l'unité de la famille serait brisée si la mère n'était pas de la même nationalité que ses enfants. Or, combien de ceux qui se servent de cet argument savent-ils que cette situation se présente actuellement dans plusieurs pays, du fait que le principe du *jus soli* donne à l'enfant né sur sol étranger la nationalité du pays de sa naissance, nationalité qui peut être précisément celle dont sa mère aura été privée par son mariage! Et l'on pourrait multiplier les exemples.

Et jusqu'au bout de la vallée, pour verdier les pentes brûlées, les bisbes au fin réseau d'argent vont ruisseler tout doucement.

Les faux et les râteaux -dormiront pour longtemps.

H. PFEFFER.

(Extraits du *Petit cahier de Saas*.)

Que lisons-nous?

SIXIÈME LISTE, POUR CEUX DONT LES VACANCES SONT TARDIVES

(Pour les listes précédentes, voir le *Mouvement*, Nos 367, 370, 376, 380 et 383.)
Gaston CHERAN: *L'enfant du pays*. (12 ff.)
J. LUCAS-BRETON: *Louis XVIII. Le prince errant, le roi*. (20 ff.)
Jean-Marie CARRE: *La vie de Goethe*. (Collection: Vie des hommes illustres. 12 ff.)
Marie-Louise PAILLERON: *Madame de Staël*. (12 ff.)
Albert TRIBAUDET: *Stendhal*. (Collection des Romantiques. 10 ff.)
Collection de diffusion:
Myriam HARRY: *La conquête de Jérusalem*. (2 ff.)
Id. Jeanne MOREAU-JOUSSEAU: *Le sacrifice de Jeannine*. (275 ff.)
Nouvelle collection reliée des chefs-d'œuvre du roman contemporain, notamment:

LACRETTELLE: *Silbermann*.
KESEL: *L'équipage*.
LARROUV: *Coup de roulis*.
P. LOTI: *Les trois dames de la Kasbah*.
Colette YVER: *Les cousins riches*.
CHANTEPEURE: *La comédie nuptiale*.
René BAZIN: *Champdolent*.
(Chaque volume relié: 12 ff.)

LA FURETUSE.

rapport, à la rédaction duquel ont surtout travaillé deux avocates, Miss C. Macmillan (Grande-Bretagne) et l'éminente juriste qu'est Mme Maria Verone (Paris) a été signée par les représentantes des quatre autres organisations membres de ce Comité, soit le Conseil International des Femmes (Mme Maria Verone et Mlle van Eghen); l'Alliance Internationale pour le Suffrage (Mlle Gourd, remplaçant Mrs. Corbett Ashby, et Mme A. Leuch, remplaçant Mme Bakker-Nort); la Fédération Internationale des Femmes universitaires (Mme Schreiber-Favre et Miss Macmillan); et l'Union Mondiale de la Femme (Mme d'Arcis et Mlle C. Wuarn).

La place nous est trop mesurée dans ce premier numéro après l'interruption des vacances pour qu'il nous soit possible de publier ici quelques extraits de ce rapport, mais nous espérons pouvoir prochainement le faire connaître de façon plus détaillée à nos lecteurs.



Les Femmes et la Société des Nations

Femmes déléguées à l'Assemblée

Deux pays déjà ont désigné des femmes pour faire partie de leur délégation à la XIII^e Assemblée de la S.d.N., qui s'ouvrira, comme on le sait, le 26 septembre: la Grande-Bretagne et l'Australie. La déléguée britannique est Mrs. Edgar Dugdale, membre très actif du Comité Exécutif de la Ligue anglaise pour la S.d.N., et qui, à ce titre, est non seulement venue souvent à Genève, mais a encore voyagé dans différents pays, y l'intérêt très vif qu'elle porte à la question des minorités.

Quant à la déléguée australienne, nous avons déjà eu le plaisir de la voir à Genève l'an dernier: c'est le Dr. Ethel Osborne, membre bien connu de plusieurs de nos organisations féminines internationales.

A toutes deux, dès maintenant, nos meilleurs vœux de bienvenue à Genève.

Féminisme international

(Suite de la 1^{re} page.)

On se rend compte qu'avec pareille question à notre ordre du jour, et bien que les grandes lignes seulement de cette Conférence